

Les impossibles du langage :

la place des déficits neurologiques, aphasiques et non-aphasiques

Olivier Sabouraud

L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature ; car il ne peut concevoir ce que c'est que corps, et ce que c'est qu'esprit, et moins qu'aucune chose comme un corps peut être uni avec un esprit. C'est là le comble de ses difficultés, et cependant c'est son propre être.

Blaise Pascal

I. Comment le cerveau produit le langage

Une production non immédiate

I.1. – La Neurologie a quelque chose à dire sur le langage, sur les pré-requis du langage et sur le langage impossible. Quand, après la lésion circonscrite de certaines zones précises de l'hémisphère gauche, le dire du patient, sans être aboli, échappe (partiellement) à la logique grammaticale, quand cette logique se trouve amputée d'une part de ses potentialités, l'observation du phénomène et son analyse devraient permettre de comprendre quel mécanisme particulier fait défaut. Sachant que plusieurs types d'aphasies sont, depuis longtemps, distingués cliniquement, les caractères différentiels des unes et des autres ouvrent une voie pour individualiser plusieurs processus différents, dont la coopération est indispensable pour qu'existe et fonctionne un langage de type humain. Comme la méthode expérimentale en Physiologie, l'étude des aphasies et de quelques autres troubles neurologiques qui affectent le langage peut ainsi contribuer de façon irremplaçable à la connaissance des *conditions de possibilité du langage*.

I.2. – Nous ne sommes plus à l'époque où le rapport entre le fonctionnement de ces groupements de neurones aux multi-connexions organisées qui constituent le cerveau, et les manifestations de la vie de l'esprit, était littéralement non-concevable, où, pour parler des lésions cérébrales localisées et de leurs effets, on devait recourir à des périphrases floues comme « l'activité cérébrale qui *sous-tend* la production de langage », ou « les structures neurales qui sont *impliquées dans un comportement complexe comme le langage* ». La recherche aujourd'hui peut aborder le cerveau comme les autres organes, c'est-à-dire selon une analyse technique, comme une machine dont il faut comprendre ce qu'elle fabrique et comment :

- une machine dont le fonctionnement est progressivement décrypté à l'échelle moléculaire, cellulaire, modulaire, au niveau des échanges de signaux biologiques et des connexions ;

- face à une production qui pour une part est *du domaine de l'immatériel*.

Une machine, ce n'est plus seulement un dispositif mécanique qui transforme des éléments matériels en objets matériels, fussent-ils eux-mêmes des machines modulaires et complexes. Nous avons aussi des machines qui traitent de l'information, qui produisent de l'information et qui le font de manière « intelligente » ; des machines à computer, qui appliquent aux variables qu'on leur soumet, selon les paramètres qu'on leur fournit, les formules adéquates ; et même des formules capables de générer d'autres formules, des familles de formules (capables par exemple non seulement d'encoder et de décoder, mais de générer des codes avec leurs consignes d'utilisation).

Considérer le cerveau comme un ordinateur n'est pour une part qu'une métaphore ; celle-ci ne doit pas nous faire méconnaître la réalité singulière et du *fabriquant* (le fonctionnement moléculaire des neurones, des conducteurs et des synapses, le trafic des signaux qu'ils transmettent et échangent), et du *fabriqué* (par exemple le mot, avec ses spécificités multiples). Néanmoins, l'existence de cette nouvelle espèce de machines nous impose de conceptualiser avec autant de vérité et d'approfondissement d'une part l'organisation de la biochimie moléculaire des neurones et de ce qu'ils transmettent, et d'autre part les traitements (au sens de traitement d'information) qui font d'un mot, un mot – et pas une quelconque communication, ou trace mnésique, un quelconque signal, ou symbole.

Être neurologue aujourd'hui, c'est chercher à comprendre quel élément de machine est atteint dans le cas des aphasies frontales et quel élément dans le cas des aphasies temporales : comment, à partir de quoi et selon quels processus le cerveau *fabrique* le langage.

I.3. – Dans cette recherche concernant la capacité pour le cerveau de créer et de faire fonctionner du langage de type humain, l'étape actuelle passe par un *constat de faillite* de la méthode éprouvée qui est celle des sciences de la nature. Il ne suffit pas d'observer des phénomènes, de manipuler chacun d'entre eux si possible de façon sélective, et de tirer ensuite de leur régularité et de leur récurrence (reproductible), des lois de portée générale. Une telle démarche consisterait à traiter comme des objets matériels (comme une sécrétion, ou une contraction, ou une activation cellulaire) les constituants de la vie de l'esprit et, pour commencer, le langage (l'assimilation ici critiquée est bien exprimée par le terme d'objet mental utilisé par J.-P. Changeux pour désigner la co-activation d'une configuration de neurones). Cette réduction supprime toute interrogation sur la nature du langage et de la vie de l'esprit ; elle évacue la spécificité de l'objet qu'elle prétend étudier.

Observer, décrire, c'est dire. Le langage est déjà là dans son observation elle-même. Cette circularité est présente dans toute science de l'homme. Pour décrire le langage, elle accepte comme des données de base les cadres de l'évidence ordinaire : nommer, affirmer, formuler, comprendre, répéter ; user d'un lexique et d'un vocabulaire, mettre en œuvre les règles d'une grammaire, une morphologie, une syntaxe... Dire, c'est user de mots, et les mots, « on sait ce que c'est » puisqu'on les entend, qu'on les utilise et qu'on les répertorie. Et pourtant, le fait de distinguer des mots nominaux et des mots verbaux, de décrire la pronomination ou l'adjectivation, de pratiquer des règles de dérivation et d'accord..., montre qu'ils ne se réduisent pas à la matérialité de leur occurrence improvisée ou remémorée. Le fait d'user de mots suppose tout un *travail d'analyse implicite*, qui est précisément l'objet de la recherche concernant l'aphasie. Ce qui fait qu'un mot n'est pas un objet comme un autre, pas même un outil (produit de l'invention industrielle des humains), pas même un symbole (objet représentant d'un objet), c'est qu'il est *d'abord un abstrait*.

I.4. – Que peut bien représenter, en termes de travail cérébral, de fabriquer un abstrait, un objet d'autre nature que les *objets positifs* auxquels parvient le *traitement perceptif* ?

I.4.a. – Déjà *les objets de la perception (et de l'action) sont les produits d'un travail cérébral*. Pour résumer un modèle du travail perceptif, on peut dire qu'à partir de plusieurs cartes cérébrales de signaux sensoriels reçus (pour commencer, plusieurs cartes visuelles) et de l'intégration de ces cartes, le cerveau, par des essais d'opposition figure-fond, dégage des formes, à 2 et à 3 dimensions, lesquelles, avec leurs associations et leurs transformations, avec l'apport de plusieurs modalités sensorielles, deviennent des *objets intégrés*, unifiant ce qui est actuellement perceptible et ce qui peut

être perçu de tout autre point de vue, de toute autre orientation : des collections d'associations.

Toute intégration perceptive nouvelle est ensuite référée au répertoire d'objets que le cerveau perceptif s'est ainsi constitué (la fonction de perception est perception-mémoire). Dans ce travail de *comparateur* intervient un *générateur de diversité*, lequel peut refuser la référence de tel objet actuellement perçu à tel objet passé retenu en mémoire, imposant alors l'adjonction d'un nouvel item au panel de référence. Il s'agit ici d'une comparaison d'objets un-à-un, capable de distinguer le même ou le différent.

Les objets de la perception sont des objets positifs.

I.4.b. – *La rupture*

Par rapport à ce traitement perceptif, le passage à l'abstrait ne se confond pas avec l'extraction de prototypes (le chat par rapport aux chats rencontrés) ou de qualités (le rouge par rapport à tous les objets de cette couleur) ; prototypes et qualités sont encore de l'ordre des objets positifs, *extraits* des signaux sensoriels. Pour passer à l'abstrait, il faut « dépositiver » l'objet. Ce passage nécessite que se constitue *un système*, par la comparaison généralisée de chaque élément (constituant du système) avec tous les autres, conduisant à une *identité négative* : chaque élément est ce que les autres ne sont pas (*analyse par différenciation*). Pour fonder le système, doit se coordonner avec ce principe d'identité par opposition, un principe de découpage en unités : dans un ensemble, des unités se délimitent par contraste (*analyse par dénombrement*).

Les éléments qui constituent le système se définissent par les rapports d'opposition et uniquement par ces rapports ; les unités sur lesquelles opère le système se définissent par les rapports de contraste qu'ils entretiennent dans un ensemble avec d'autres unités et uniquement par ces rapports. Cette formulation ne fait que reprendre la définition du signe saussurien. Les oppositions dont il s'agit sont oppositions pures, indépendantes de tout contenu ; quels que soient les supports où elle se réalise, l'opposition est celle que marque et que commande la forme. Les contrastes de même sont contrastes purement formels.

À partir de là, on peut dire que la singularité du cerveau humain vient du fait *qu'il est créateur de systèmes*. Et l'on peut représenter la naissance et le développement d'un système logique comme un mécanisme de différenciation (par opposition) qui cesserait de s'exercer sur le donné de la perception pour s'appliquer au produit d'un mécanisme de découpage, et comme un mécanisme de découpage et de définition d'unités qui opérerait non plus sur du donné perceptif et gestuel mais sur le produit d'un mécanisme de différenciation : comme la coopération de deux mécanismes, tout produit de l'un étant repris par l'autre ; comme l'autonomisation d'une double activité coopérante et réciproque.

I.5. – Si le cerveau paraît capable – en faisant jouer sur eux-mêmes, dans le cadre d'un système, les mécanismes (différenciation, intégration) qu'il a développés hors système (en les appliquant à de l'information d'origine sensorielle¹) – de créer un objet « dépositif », éliminant toute référence à l'expérience, cette capacité apparaît comme insolite, virtuelle ; elle semble ne servir à rien² (une sorte de tumeur greffée sur le traitement d'information), tant qu'elle n'est pas investie par d'autres activités cérébrales existantes, dont elle va changer, et changer radicalement, la puissance et même la nature³. Et le domaine où le système virtuel, le système logique en puissance, trouve d'abord à s'employer, c'est apparemment celui de la *symbolisation*. La symbolisation n'est pas dépendante de la communication mais c'est surtout dans la communication qu'elle intervient ; et comme dans l'espèce humaine la communication génétiquement privilégie l'audi-phonatoire, le lien symbolique s'établit préférentiellement entre un objet sonore représentant et un objet quelconque représenté.

La rencontre de la symbolisation et de la création de rapports formels se traduit :

1 – par le passage d'un objet matériel *symbolisant* (chez l'homme, un son produit) à un objet dépositif, un *Signifiant*, défini dans et par le système, uniquement par ses rapports oppositifs et contrastifs, d'identité et de dénombrement ;

2 – par l'élimination de l'objet *symbolisé* (objet perceptif ou expérimenté), remplacé par un *Signifié* qu'identifient des rapports taxinomiques (d'opposition) et génératifs (de dénombrement) – un processus en creux capable d'accueillir pour le re-traiter tout objet que le cerveau pourrait produire.

Définis l'un et l'autre de façon négative, Signifiant et Signifié (à la différence des deux objets positifs, représentant et représenté, de la relation symbolique) trouvent leur existence exclusivement dans le rapport réciproque qu'ils entretiennent : ils n'ont pas d'existence hors de ce rapport, ne pré-existent pas, sont créés dans et par leur réciprocity.

Ce système de rapports, Signifiant/Signifié, lorsqu'il trouve à s'investir dans la symbolisation et la communication, n'en reste pas moins un rapport réciproque et clos entre du son analysé et du sens analysé, indépendant de toute référence à un objet perceptif ou à un message. L'apport du système est de signifier de l'identité par opposition et de l'unité par contraste : il introduit dans le monde des symboles un formalisme qui le structure.

La rupture qui se place entre le symbole et le signe, entre une complexification cumulée et l'immanence d'un système, entre la production d'objets positifs (même s'ils sont symbolisants ou symbolisés) et les définitions purement négatives du signe, prend toute son importance du fait que la mise en place de la rationalité

¹ C'est le rôle du comparateur et du générateur de diversité mentionnés plus haut dans le rappel d'une physiologie de la perception.

² En ceci, la création de systèmes ressemble aux mutations qui se produisent au cours de l'évolution d'une espèce. La mutation ne répond à aucun objectif. C'est seulement après-coup, si l'organisme s'en empare, s'il intègre la modification dans son propre fonctionnement, que cette modification peut se révéler soit comme un facteur de faiblesse, soit comme un avantage dans la compétition naturelle et la survie.

³ S'agissant des origines de l'intelligence de type humain, il faut se garder d'attribuer les processus qui contribuent à la fonder à une recherche intelligente.

humaine, c'est aussi la création par le cerveau d'*un autre système*, le *système relationnel* d'où procède *la personne*.

I.6. – Que représente la personne ? Quel est cet autre système ?

I.6.a. – En restant sur la même ligne de recherche qui nous fait reconnaître l'existence d'un système de signes, la personne se conçoit comme un nœud de relations, un nœud dans un système de relations organisé sur lui-même, de relations *qui sont d'ordre affectif*.

La constitution d'un système relationnel, cela veut dire la mise en oeuvre d'une analyse qui porte d'abord sur la pratique des rencontres entre des individus, entre des corps-cerveaux – des rencontres incluant un autre et plus d'un autre (au minimum triangulaires). À l'analyse qui différencie des éléments et des supports d'attrait ou de rejet, d'intérêt, d'indifférence ou d'hostilité, correspond une capacité de totaliser *sur un même compte* une série d'éléments partiels reconnus et enrichis de manière ouverte au fil des expériences et de leur analyse.

La relation crée la personne, la personne est le « lieu » de la relation, dans la réciprocité d'un face-à-face multiple. Deux aspects se rencontrent dans cette construction :

1 – la constitution d'un *réseau*, avec des nœuds de relations multi-latérales ;

2 – dans chaque relation bilatérale réciproque, *un bilan* de tous les éléments relationnels partiels d'attraction ou de rejet, bilan évolutif et mis à jour, oscillant autour d'une position *d'ambivalence*⁴.

Ainsi conçu, ce système est générateur d'identités, chaque partenaire étant pour chacun des autres différent, unique entre tous, et d'unités, centres autonomes d'intervention dans un réseau ouvert.

Le système s'origine dans une relation réciproque qui crée des personnes : je fais les autres et les autres me font. Ce fonctionnement me rend capable de fabriquer l'autre et de fabriquer « moi », sous l'emprise du désir de l'autre, que je peux refuser, à travers les identifications assumées ou rejetées. La personne ainsi produite n'existe que dans et par le jeu du système, fondée sur les éléments d'une analyse, essentiellement immatériels. L'ensemble des produits immatériels de l'analyse relationnelle constitue le domaine de *l'imaginaire*.

C'est dans le commerce avec l'autre semblable que peut se concevoir l'accession à la personne. Le fonctionnement du système relationnel n'en a pas moins vocation à investir, à analyser toute l'expérience, les animaux, mais pas seulement les animaux, les vivants, et tout le domaine de l'inanimé. Les choses aussi sont fastes ou néfastes, dans une relation de sympathie-antipathie, qui

⁴ *L'ambivalence est inhérente aux relations de personnes, comme le doute aux représentations conceptuelles.*

leur confère une existence personnalisée. Elles prennent une place dans le réseau relationnel qui produit la personne. L'intérêt que je leur porte ou le dégoût qu'elles m'inspirent sont partie de la définition de « moi ». Les choses aussi sont la *résultante d'un savoir relationnel* même si ce savoir ne se forme pas en relation de réciprocité. C'est que le savoir des choses est un savoir partagé, dans la relation (qui, elle, est réciproque) entre deux ou plusieurs humains – une relation que l'on aurait tort de penser comme idyllique : partager ce n'est pas seulement donner-recevoir, un élément bénéfique ; c'est aussi imposer-refuser, un élément conflictuel.

I.6.b. – L'accession à la personne marque *une rupture* par rapport à la présence d'un « proto-soi », à la connaissance et à la volonté de type animal. Est-il possible pour nous d'avoir quelque idée du fonctionnement « mental » de type animal sans aussitôt le penser dans un décalque de la vie mentale humaine telle que nous la vivons, et la décrivons, médiatisée par des systèmes ?

Le développement dans le règne animal des traitements de l'information perceptive et de la programmation de l'action ne se conçoivent plus sans une troisième ligne de production qui concerne le corps. La Psycho-physiologie classique a décrit les mécanismes que le cerveau met en place (on peut parler ici d'une auto-programmation) et qui conduisent à construire des objets perceptifs et à élaborer des comportements. Depuis les travaux de Damasio, il faut ajouter une troisième composante, le corps, à la fois comme une source autonome d'informations topographiques nécessaires pour localiser le perçu et pour initier le geste, et comme le lieu de transformations incessantes de nature neuro-végétative, hormonale, humorale, en réaction (automatique) à la perception d'un objet ou à la programmation d'un geste. Ces modifications du corps, dont le cerveau est informé, fondent les émotions, lesquelles sont véritablement à l'origine et de *l'intérêt* perceptif et de *la motivation* comportementale. Avec la présence du corps émotionnel, toute expérience perceptive, toute expérience gestuelle devient une expérience à deux protagonistes (l'un extérieur, objet perçu ou ciblé, l'autre corporel, réagissant, ressenti) ; c'est là que l'on passe d'une perception à une connaissance, d'un agir à une volonté, et que l'on peut parler d'un proto-soi. Connaissance, volonté, proto-soi, proviennent d'une expérience du corps et restent centrées sur le corps. Le monde animal qui en résulte est un monde ego-centré, même si, dans les espèces grégaires, il peut être multi-centré.

On voit toute la différence avec la personne qui, elle, est excentrée, un nœud relationnel dont l'existence ne dépend que du fonctionnement en système, ne se fonde pas sur la présence perceptible d'un corps. Le fonctionnement d'un système donne accès à un autre monde, monde inter-personnel et monde social. Personne et

société, constructions immatérielles, participent de l'imaginaire. Le principe qui donne naissance à la création de personnes ouvre sur une créativité potentiellement considérable.

Le nouveau fonctionnement contredit mais n'abolit pas la construction du corps (le corps des émotions, du plaisir et de la douleur)⁵. La relation affective entre des personnes emprunte sa force et sa possible violence aux réactions corporelles sur lesquelles elle peut « s'étayer ». Les créations changeantes de l'imaginaire tirent un poids et une solidité de pouvoir coïncider avec le corps ressenti, et avec l'objet perceptif, de type animal ; cette coïncidence n'est-elle pas ce qui sépare les fantasmes (et les objets fantasmatiques) des personnes (et des choses) « réelles » ?

⁵ Toute une série d'observations neurologiques amènent à considérer que le fonctionnement maintenu du corps et du sentiment de soi correspondent aux traitements de l'hémisphère droit, l'hémisphère gauche étant producteur de personnes et de relations interpersonnelles. Les connexions entre les deux hémisphères assurent un ajustement au moins relatif entre des productions contradictoires.

I.7.a. – Dans la construction d'un monde de personnes et d'un monde de choses personnalisées, intervient *l'appellation*, qui n'est pas seulement l'adjonction d'une étiquette à un objet déjà constitué, mais qui prend part, et de façon essentielle, à *la construction elle-même*. Ici le développement du système relationnel investit, à un premier niveau, le fonctionnement du système logique créateur de signe. Avec l'appellation et l'ouverture du champ de l'onomas-tique, la production par le cerveau de ses objets change de nature : elle devient production de personnes et de choses ; elle trouve une tout autre puissance ; elle acquiert toute sa liberté par rapport à la pesanteur des objets perceptifs, par rapport à l'expérience corporelle des êtres. Au niveau de l'appellation, apparaît ainsi un double mouvement contradictoire, un mouvement de dépositivation créateur de signes à définition négative, et un mouvement positif d'investissement qui introduit la référence à un objet défini dans un autre système, lui-même étayé sur une expérience positive. La définition de la personne comme nœud dans un réseau et comme savoir identifiant devient utilisatrice de ce pouvoir de différencier et de dénombrer qui est inclus dans le signe tel que défini dans des rapports formels. Double mouvement qu'on peut encore décrire comme deux temps dialectiques.

I.7.b. – La création de la personne, avec un nom « propre », lui confère la *permanence évolutive*, une permanence qui, à travers les rencontres et les expériences, se pose en contradiction vis-à-vis de la rémanence dans la mémoire physiologique animale d'objets et de rencontres auxquels peuvent être comparés les objets perceptifs nouveaux et les rencontres nouvelles pour séparer le semblable du différent (*idem, alius*). La permanence de la personne, c'est celle d'une instance à laquelle référer tous les nouveaux savoirs participant à une même identité, une instance qui demeure la même (*ipse, alter*), à travers tous ses avatars et ses évolutions. La permanence évolutive de la personne c'est aussi la possibilité de la narration, de la biographie, de l'Histoire. L'une des dimensions de la

personne est la capitalisation des savoirs relationnels sur une même tête, dans un même portefeuille. L'autre est la permanence temporelle d'un même agent dont les faits et gestes constituent un seul récit étendu.

I.7.c. – Les savoirs, ce n'est pas seulement la mémoire des personnes et des choses en relations ; c'est aussi la mémoire de leurs *représentants*, et de leurs *communications*. Représentation (symbolisation) et communication s'originent dans le monde animal ; elles sont radicalement transformées, répétons-le, par *la médiation des systèmes* que produit le cerveau humain.

La *symbolisation* disparaît dans la signification, la *communication* dans l'échange de savoirs. La rupture que constitue la construction de systèmes – de plusieurs systèmes, système relationnel, système logique – remplace les objets matériels perçus par des objets relationnels construits, remplace la représentation symbolique par la signification, le symbole concret par un signe abstraitement défini.

Le langage se greffe sur la symbolisation et la communication de type animal, en contradiction radicale avec elles. *Le langage se situe au point de rencontre entre un système logique et un système relationnel*⁶, entre une analyse formelle et des savoirs personnels et partagés.

I.7.d. – Prenant la place de la communication (en passant par elle), le partage de savoirs induit le choix, entre d'innombrables possibles, de quelques *traits* sonores distinctifs et la constitution, à plusieurs⁷, d'un nombre limité de *phonèmes* dialectiquement analysables :

- 1 – définis dans l'abstrait par opposition et découpage ;
- 2 – réaménagés en audition et articulation de *syllabes* distinctes.

Du côté du signifié, le potentiel de différenciation et de découpage donne existence à des mots, qui intègrent plusieurs éléments d'identification oppositive, et qui peuvent s'additionner à d'autres mots parce qu'ils sont des unités non fusionnables et qu'ils conservent dans un ensemble leur valeur contrastive.

La langue produit bien plus et autre chose que des noms propres qui participent à un savoir d'objets personnellement connus, en jouant le rôle d'un facteur d'identification et d'un facteur de création d'unités dans ce savoir. Non seulement l'analyse sur deux axes conduit à identifier des sèmes et à isoler des mots ; mais la création de toute langue consiste encore, par la projection d'un axe (taxinomique, génératif) sur l'autre – le fonctionnement d'une analyse sur le produit de l'autre – à organiser le lexique en *paradigmes*, le texte en *syntagmes*. C'est-à-dire – paradigme – que le lexique est organisé, *sur des marques formelles*, en groupes de mots qui partagent des sèmes communs (inclusion) et se distinguent par

⁶ Il faut bien entendu ajouter à ce carrefour un système technique de l'outil (si important pour l'écrit et pour la techno-science), et un système éthique de la valeur, régulateur du dire comme du dit.

⁷ La naissance d'un langage ne lui donne-t-elle pas plus ou moins les caractères d'un idiolecte ?

des sèmes différents (variantes d'un même paradigme) : c'est la flexion, la dérivation, c'est la morphologie. Réciproquement le texte est construit en intégrant plusieurs mots en une unité de degré supérieur – syntagme – et en *marquant* cette intégration par remaniement (remplacement, mise en facteur commun, suppression) d'un ou de plusieurs sèmes exprimés sur chacun des mots constituant le syntagme. Ce remaniement sémique opère différemment sur les mots nominaux (complémentation, adjectivation), sur les mots verbaux (accord de genre, de nombre), et sur l'intégration de ces deux types de mots (fonction sujet, complémentation).

Pour chacun de nous, la langue est une création ; mais c'est en même temps une découverte-emprunt entre partenaires inégaux ; il s'agit tout de même d'une création : si l'on n'a pas déjà trouvé le principe du signe, on ne peut pas découvrir sa présence implicite dans les mots de l'autre.

I.8.a. – La personne conçue comme un « moi » parmi plusieurs autres n'est qu'une face de l'objet relationnel imaginaire. La personne « moi » n'est pas seulement « je » ; elle est aussi « nous », le groupe auquel on adhère ou dont on s'échappe, qui vous accueille, vous exclut ou vous enferme. Dans le système relationnel, les deux faces, personne et société, existent dans et par leur réciprocité. Il faut être créateur de personnes, de choses et de relations pour être créateur de société ; en sens inverse, l'appartenance à une culture, à un ensemble de régulations, à une tradition, à une généalogie, le fait d'être attributaire et de s'attribuer un rôle dans la décision collective et dans la production-consommation, sont aussi nécessaires pour construire un « moi ». L'accession à la personne sociale et son développement se font selon un tempo particulier, différent de celui de la personne-je : c'est ainsi par exemple qu'il faut des années pour sortir du statut social d'enfant ; c'est ainsi que l'évolution des traditions se produit au rythme des générations successives.

L'accession au langage, étant point de rencontre de deux systèmes, fait intervenir les rapports logiques signifiant/signifié, et les relations affectives, celles-ci sur leur deux faces : personne/société. La dimension sociétale est évidente dans le partage des savoirs (personnalisés) où nous voyons le départ même du langage. Le partage n'est pas seulement la création-emprunt évoquée plus haut, un partage à deux protagonistes, où l'invention de celui qui se donne un langage découvre, à mesure qu'il invente logique et relation, la réalité de ces systèmes chez le partenaire et devient capable de saisir, dans le dire manifeste de l'autre, l'implicite d'une logique du signe et celui d'une relation de personne. Le partage est aussi découverte en société, partage de « je » avec le groupe, pour faire le groupe et en faire partie. Créer de la relation de groupe,

c'est créer l'inclusion-exclusion, le dominant-dominés; inventer l'institution, la régulation collective et le contrat, l'Histoire collective, les goûts et les savoirs communs. Le partenaire senior de l'échange n'est pas seulement un « moi » ; il est aussi un « nous ». Celui qui se crée un monde médiatisé par des systèmes, emprunte la réalisation de ces systèmes et celle de la rencontre entre plusieurs systèmes, à l'autre et à son capital de savoirs personnalisés ; il emprunte à l'autre, membre d'un (et de plusieurs) groupe(s).

Le langage quand il se réalise dans *une langue*, est aussi convention, résultante d'une tradition et d'une Histoire⁸ – convention implicitement négociée en permanence, *légalité* imposée et reconnue, facteur d'identité sociétale, facteur d'opposition à d'autres sociétés. Cette langue est maternelle parce que la mère est aussi la déléguée de la société.

I.8.b. – *Le langage, qui se concrétise en appellation, se réalise en langue*

Les capacités d'analyse phonologique s'exercent, dans chaque langue, sur un nombre limité de différences repérables dans le son ; l'analyse recourt à un nombre limité d'unités qui devront être inventoriées dans toute séquence produite. La connaissance de toutes les langues naturelles montre de l'une à l'autre une variété considérable entre les listes phonétiques choisies, soulignant le potentiel de création pratiquement sans limites⁹ que donne l'analyse phonologique et la réduction extrême qui intervient pour bâtir la réalité d'une langue particulière.

L'analyse sémiologique, de même, est créatrice d'un très petit nombre de types de mots (en français, le mot nominal et le mot verbal), avec un nombre limité de positions et de partiels – préfixes, suffixes ; flexion, addition – que peuvent inclure soit le nom, soit le verbe, selon une prescription restreinte. Les moyens de signifier et les signifiés eux-mêmes sont sélectionnés par chaque langue. En comparant une langue à l'autre, ils apparaissent pour une part différents, pour une part communs (la part commune peut être minime).

Le fonctionnement d'un système logique donne accès à un potentiel créatif quasi-illimité ; son investissement par et dans le savoir s'accompagne d'une sélection sévère, excluant dans chaque langue tout un non-signifiant, tout un non-signifié¹⁰ – tout le non-signifiable dans une langue particulière. Cette sélection indique tout un impossible dans chaque langue, et le champ immense du virtuellement possible qu'aucune langue n'a jamais investi.

I.8.c. – Ce n'est pas seulement la liste phonétique qui, dans chaque langue, est courte. L'inventaire de Signifiants effectivement réalisés dans une langue est limité, puisqu'on observe – aussi bien dans la longueur des chaînes, que dans l'initiale des mots ou leur désinence, dans les voisinages de phonèmes – des formes préférées,

⁸ *Le temps des évolutions sociales est celui des générations, au-delà des moments d'une vie. Le temps des évolutions dans la langue est celui de la transmission des traditions ; la technique de l'écrit qui permet de produire à nouveau et indéfiniment des paroles anciennes ajoute encore de l'inertie.*

⁹ *Les seules limites sont physiologiques, liées au pouvoir séparateur de la phonation et de l'audition humaines.*

¹⁰ *Pour concrétiser cette idée par un exemple, le français connaît le singulier et le pluriel ; il ignore le duel, qui existe en breton.*

des formes peu courantes et des formes jamais (ou presque) réalisées.

L'inventaire des Signifiés dénotables dans une langue, comparée aux autres, est tout autant limité, aussi bien dans l'ordre lexical que dans l'ordre génératif, dans la constitution de paradigmes que dans la construction de syntagmes¹¹. L'inventaire de Signifiés – c'est-à-dire de moyens d'analyse sémiologique – effectivement mis en œuvre montre une réduction supplémentaire. En morphologie, les dérivations et les flexions canoniques mais non pratiquées, sont nombreuses. Pourtant, sur ce point, chaque langue est plurielle : il n'est pas (dans une même langue) une manière unique de marquer le genre du mot nominal (marcheuse, institutrice, réfugiée) ; la flexion des mots verbaux répond à plusieurs types (il y a « plusieurs « irréguliers » (qui ont une autre régularité)¹². Cette remarque souligne la variété des possibles, la restriction des réels.

I.8.d. – *Choix restrictif n'est pas légalité*

L'accent a été mis jusqu'ici sur la manière dont une langue se définit comme idiome en réalisant une liste phonétique, des formes phonologiques, des formes sémiologiques, des marques préférentielles. Toute langue résulte de l'articulation entre une analyse de portée générale, un pouvoir de formaliser – et une réalité particulière (le génie de la langue), un savoir positif restreint.

Entre des formes également canoniques s'opère une deuxième sélection qui, elle, est de l'ordre de la pure convention – qui impose *institutrice* et non *instituteure*, ou *instituteuse*, qui choisit *oléoduc* plutôt que *pipe-line* –. Dans une société régulée, la *légalité* que « je » s'impose, en tant qu'il est « nous », c'est d'abord de se conformer au génie de la langue (attesté par une tradition), ensuite d'éliminer une forme au bénéfice d'une autre possible, par un commun accord.

I.8.e. – *Un mode de formalisation idiomatisé dans la capacité générale de formalisation, un savoir particulier dans l'ensemble des savoirs capitalisés*

La langue, ce n'est pas une machine pour fabriquer les représentants sonores symboliques attribués à des objets existant par ailleurs. C'est une double opération qui aboutit à imposer à des objets du savoir général (le savoir général des gens et des choses, construits dans et avec la personne) la structuration des « objets à logique incorporée »¹³. Le signe fonctionne comme une machine à imposer de l'identité *définie* et à *définir* des unités découpées, c'est-à-dire à introduire une formalisation dans le savoir. Toute langue est un mode de représentation, mais, en contradiction avec la représentation symbolique, un mode de représentation médiatisé. Pour effectuer une telle médiation de la représentation, la langue dispose d'un inventaire phonologique fini, d'un inventaire sémiologique

¹¹ Deux genres ou trois genres (avec le neutre) : il pourrait y en avoir bien plus.

¹² L'explication historique de ce pluralisme n'est pas notre propos. Soulignons que cette situation ne paraît pas une entrave au fonctionnement des langues, et qu'elle ne semble pas appeler une correction.

¹³ C'est une formule proposée par J. Gagnepain.

fini, inventaires qui constituent eux-mêmes un savoir, un savoir particulier, le savoir d'une langue. Les mots existent *à la fois* : – comme produits d'une analyse, comme signes – et comme parties d'un savoir particulier, le savoir d'une langue¹⁴, développé à la manière des savoirs, par capitalisation.

Cependant, quel que soit le caractère fini des inventaires, les mots permettent de tout dire.

I.8.f. – *Signification n'est pas sens. Grammaire et rhétorique*

En usant de mots, en faisant travailler une langue, on introduit *de la signification*. Par leur origine logique, les mots ont une signification ; par leur origine relationnelle, ils ont un contenu (savoir de la langue), qui n'est pas le sens (savoir du monde) : tel mot existe ou non dans la langue, je le connais ou non, il appartient à la catégorie nominale ou verbale, il fait partie de tel paradigme qui en inclut quelques autres, il est intégré à un syntagme, éventuellement dans des rapports syntaxiques emboîtés...

Cependant produire ou recevoir des paroles, dire, c'est référer les mots aux savoirs généraux (savoirs des gens et des choses), c'est référer les mots à une situation nouvelle ou particulière dans le cadre des savoirs. C'est cette référence qui introduit *le sens*.

La logique du dire passe par deux temps dialectiques, un temps négatif qui construit des rapports formels (la signification, dans l'immanence du système), et un temps positif de référence. La référence *réinvestit* le classement lexical en confrontant les catégories grammaticales (chant, chanter, chanteur, déchanter, chantage, enchantement...) et les catégories cognitives (chant, oiseau, nid, cage...) ; elle *redistribue* les mots en tentant une correspondance (toujours approximative, jamais achevée) entre des rapports syntaxiques et des relations de personnes (actant, action ; thème, prédicat). Le locuteur (ou l'auditeur) est à la fois le grammairien et le rhétoricien, au cœur de l'ambiguïté.

Ni la confrontation (des catégories, les grammaticales versus les cognitives), ni la correspondance (des rapports de signification, *versus* de sens) ne sont coïncidence ni équivalence : les principes qui président au développement d'un système de signes et à celui d'un capital de savoirs, sont trop hétérogènes. Tous les mots sont polysémiques, non par une mal façon ou une infirmité, mais de manière fondamentale : à un mot correspondent plusieurs éléments de savoir. Tous les savoirs (ou objets partiels) ont plusieurs mots synonymiques : plusieurs mots pour un élément de sens. Un mot peut être chargé d'une quantité (polyrhémie) de savoirs non signifiés que la situation, le contexte, la conjoncture sous-entendent. La référence à une personne ou une chose peut se dire en un mot ou en plusieurs propositions.

La rhétorique, second temps dialectique de l'analyse logique, approprie le dire à la situation. Elle corrige les effets de la

¹⁴ Une langue est, dans sa totalité, un objet relationnel ; on peut, certains l'éprouvent, en être amoureux !

polysémie par l'usage de synonymes partiels. Elle lève les ambiguïtés du dire en remplaçant des mots, en développant des termes. La rhétorique peut user de l'échange et du développement-contraction même en-dehors de l'ambiguïté, en remplaçant un terme par un autre qui l'inclut (l'animal, ou le rongeur pour le lapin : métonymie), en remplaçant la lune par la faucille d'or, la vieillesse par le soir de la vie (métaphore). Ces glissements sémantiques montrent la fonction de reclassement et de redistribution qui est celle de la rhétorique.

I.9. – Tout comme le nom propre concrétise, comme la langue actualise, le dire conceptualise

La langue introduit la signification. Avec son utilisation en parole commence le sens, qui est référence à un savoir autre que celui déjà inclus dans la langue. Référence, mais à quoi ? À des gens, à des choses, aux relations qui les animent : c'est là ce que l'on a à dire et à se dire, ce que l'on reprend sans cesse pour le dire autrement, pour en dire autre chose. Et de dire ainsi les gens, les choses, les relations, les transforme (comme une deuxième réorganisation des savoirs, la première étant opérée par l'appellation). Dans un monde humain où l'échange verbal est l'exercice principal de la relation inter-personnelle, tout ce qu'on dit et qu'on peut dire d'un objet transforme sa définition. L'objet de savoir n'est plus le support d'une totalisation de relations à des partiels ; il devient le lieu de ce qu'on peut en dire, c'est-à-dire *un concept*. Le sens de nos paroles n'est en réalité fait que de concepts. Redécoupant et redéfinissant les savoirs, les concepts doivent de moins en moins à leur définition directement issue de l'éprouvé, de l'expérimenté, de l'observé – et de plus en plus à ce qu'on en dit et à l'usage qu'on en fait dans le dire. Les concepts se distinguent des objets de savoir par une définition qui peut s'explicitier, un jeu de relations qui peut s'analyser. Ils sont organisés sur le modèle du langage.

C'est à des concepts, non à des savoirs qu'est, pour l'essentiel référé le dire dans son temps rhétorique. Et ce changement dans l'objet à exprimer adéquatement accroît encore la non-équivalence entre ce que disent les mots (la signification) et ce qu'on veut dire à travers des mots (le sens). Par exemple, le nom complément de nom (« le chapeau de Paul ») – signification (logique grammaticale) – est souvent présenté comme équivalent, en catégories cognitives, d'une relation possessive – sens (logique relationnelle) –. En fait l'inclusion lexicale et l'intégration syntaxique sont indifférentes au sens. Et le complément de nom n'a plus rien à voir avec la possession dans : « l'argent du chapeau », « la crainte des parents » ou « l'amour de la patrie ». La multiplicité de la référence

en regard d'un rapport syntaxique unique est majorée quand cette référence est faite de concepts.

L'extrême de la transformation de savoirs en concepts est la connaissance scientifique et son expression mathématique : elle définit par des formules et dans des formules ses paramètres et ses variables, et leurs interactions. Cette allusion est encore une contribution au « langage impossible », en ce qu'elle révèle un impossible d'un autre type : toutes les formules mathématiques et les variables qui s'y trouvent sont valables seulement *entre des limites* qui encadrent leur validité. En fait, les formules qui actualisent tout le savoir conceptualisé partagent cette propriété de n'être « possibles » qu'entre des limites.

Les concepts tiennent leur existence de ce qu'on peut en dire ; ils sont par là même transformables et renouvelables, c'est-à-dire que toute formulation possible, toute connaissance conceptualisée, est soumise au doute systématique et permanent : la symbolisation repose sur des objets perçus et soumis à l'action ; l'objet d'un savoir relationnel tient sa réalité et sa pérennité du réseau où s'inscrit la personne ; l'objet conceptualisé est potentiellement *mis en doute* en permanence.

I.10. – L'échange verbal apparaît comme le mode d'exercice principal de la relation entre les humains. Cet échange dépasse de beaucoup une mise en pratique du partage des savoirs. La prise de parole est une intention de modifier chez l'autre, ou chez les autres, les savoirs, les croyances, les concepts, les idées. L'intention elle-même s'inscrit dans la formulation : « le garçon joue au ballon » n'est pas le même message que « c'est le garçon qui joue au ballon », ou « il joue au ballon, le garçon », cette dernière formule pouvant s'inscrire dans la conversation comme un jeu de question et réponse, « Que fait le garçon ? – Il joue au ballon. »

Le choix entre plusieurs manières de dire n'est pas seulement dicté par un besoin d'amplifier dans une formule la distinction entre un terme et un prédicat, ni celle entre le déjà connu, déjà échangé, et un élément de sens nouveau. Il est imposé par le désir d'efficacité, sélectionnant en fonction de l'interlocuteur, de la connaissance des relations inter-personnelles actuelles et de la place de la conversation dans ces relations, les termes et les phrases les plus recevables et les plus adaptées. C'est la *pragmatique* inter-personnelle du langage.

Dans les relations sociales, le processus de sélection des messages et de leurs constituants joue puissamment dans l'appartenance à une classe ou une communauté. De plus, *quand dire, c'est faire*, on dit d'une manière particulière et non facultative un contrat, une promesse, un engagement ; on exprime, le plus souvent on sous-entend, mais comment ? par quels procédés ?, qu'on fait un

pari, ou donne un ordre, ou remercie, ou qu'on lance une invitation, un défi...

Il s'agit ici de sélection positive plus que de formules impossibles, mais la frontière est ténue, quand par exemple Austin se demande quand *on peut* dire « la France est hexagonale » et quand cette assertion est vraiment trop approximative, face à des géographes par exemple. Nous abordons là un champ de réflexion qui paraît s'éloigner du cerveau, mais est-il si éloigné ?

I.11.a. – Même si beaucoup de travail reste à faire, la réflexion précédente cherche à jalonner les processus qui se développent, les uns à partir des autres, pour constituer le Langage – « à partir de » étant pris dans un sens plus structural que développemental.

Ce qui nous paraît à souligner, c'est le fait que le cerveau soit capable de construire des systèmes, plusieurs systèmes, analogues mais différents. Il y a là une rupture avec le fonctionnement cérébral de type animal, le point d'entrée dans la rationalité de type humain. Les systèmes sur lesquels nous avons focalisé cette présentation sont différents quant à ce qu'ils traitent, et font exister en le traitant : des rapports logiques dans un cas, des relations affectives dans l'autre.

I.11.b. – La création des systèmes eux-mêmes obéit au déterminisme des circuits neuronaux, des cartes cérébrales co-activées, et à celui de l'auto-programmation cérébrale. Au-delà, quand le potentiel d'innovation des systèmes est repris et utilisé par d'autres fonctions comme la symbolisation, ou la communication, et surtout quand chaque système est investi par chacun des autres (et qu'il les investit), cette construction et ce développement sont régis par les principes de la logique et des savoirs relationnels, *échappant* alors au déterminisme direct de la machine neuronale. La vie de l'esprit et du sentiment, la logique, l'imaginaire, suivent leurs propres voies, ont leurs propres lois, indépendantes des modes de fonctionnement neuronaux qui conditionnent leur existence.

I.11.c. – Nous avons focalisé la réflexion sur la rencontre du signe et des savoirs, de la signification et de la personnalisation, de l'abstrait et de l'imaginaire, en cherchant ce qui découle du fonctionnement propre de chaque système et de la coopération des deux, aboutissant à la création de ces objets et interactions qui n'existent pas dans la nature, les mots, les savoirs, les concepts, et la confrontation sans coïncidence des mots et des concepts dans le dire.

Le cerveau fabrique des systèmes, les systèmes fabriquent le langage. L'accession au langage est possible si et seulement si des systèmes (dans le sens où nous avons utilisé ce terme) fonctionnent. Le développement d'un monde d'appellation, d'une langue, d'une

logique à la fois grammaticale et rhétorique, d'une formulation et d'une conceptualisation, dépend de la réussite de la signification et de la personnalisation en exercice. Cette réussite est, pour chaque individu, soumise aussi aux aléas des événements et des conjonctures qu'il a rencontrés dans sa vie.

Il y a d'autres systèmes que le système logique et le relationnel : celui qui fonde l'analyse technique, et celui qui introduit l'analyse éthique. Ils sont assurément liés aux deux premiers (analogues mais différents). Leur place est tout aussi importante dans l'existence d'une rationalité de type humain.

II. Diverses atteintes des systèmes

II.1. Où situer les aphasies ?

II.1.a. – L'aphasie n'est pas un déficit univoque. Il en existe deux groupes correspondant à deux localisations des lésions responsables dans l'hémisphère gauche : des lésions postérieures, rétro-rolandiques, temporo-pariétales, d'une part ; des lésions antérieures, pré-rolandiques, frontales, d'autre part. Chacun des deux groupes est subdivisé en deux types, selon que le trouble paraît intéresser surtout la manière et la possibilité d'utiliser les phonèmes, ou qu'il affecte surtout la manière et la possibilité d'utiliser les mots. Voici des exemples considérés comme caractéristiques de la façon de parler des patients aphasiques dans chacun des quatre types.

Premier groupe = Lésions postérieures.

Deuxième groupe = Lésions antérieures.

Premier groupe :

Type A, (1, a)

Un aphasique parle de son déménagement en cours :

« Eh bien, à Angers, nous sommes combien de gens à être là, il y a quatre hauteurs, là et là (geste de la main comme pour montrer les paliers du bâtiment), une quinzaine au moins de gens qui sont là debout, il y a aussi beaucoup de gens à se former des mots se forment encore, il y a encore trois ou quatre qui se forment des grands qui font ça évidemment, il y en a beaucoup où on est maintenant nous sommes nous arrivés à ce qu'on doit être dans chaque passage, quatre, cinq en tout, de façon, pour se, où on passe la nuit, où on passe la nuit, une pour manger, une femme, parce...un passage où on peut se mou..., se laver, et lave et aussi des enfants, ce qu'on voit toutes les semaines on prend aussi de quoi se laver, avec de l'eau même chaude, on a ce qu'il faut pour trouver ce qui est chaud et des gens et des garçons aussi, ils sont bien, ceux qui sont avec nous, les mieux choisis, les plus propres, font pas de bruit, un peu plus loin il y en a qui sont pas formidables, je parle beaucoup mais je dis pas les choses que je voudrais. »

Type B, (1, b)

a – On présente à un patient des objets à nommer :

Une lampe : « La pa, la hope, la lampe, la bope, la rope... »

Un grelot : « Une petite, une ess', une petite coque, comme dirait c'est pourtant un cour grire, un grirerot, un groret, un p'tit grelot, grelot, grodilet, grelet, j'oublie après que j'dis bien, un petit grelon-grelelot, grelon, un petit grelot, grelovan. »

b – On présente à un autre patient du même type des images à nommer :

Une souris : « Un pé, pa-sse »

On dit le nom pour le faire répéter : « C'est un fi tui, oui. »

On présente sous l'image le nom écrit (souris) qui est lu aussitôt : « Souris. »

On enlève le mot écrit : « un ron, une-di aveté en landô. »

c – À un troisième malade on demande de nommer des images :

Un zèbre – « Un viè, lier, li li lié, un tiez, zé, zébri, un zèbre. »

Une moto – « Une m'...une be, une moto, une mote, une mo, une mo klissiyèt', une bo, une moto, une moto, oui c'est ça. »

Deuxième groupe :**Type A, (2, a)**

a – Description d'une image :

« Un garçon.....i joue.....trois.....trois billes. »

b – On demande à une patiente de raconter comment se sont passées les fêtes de Noël.

« Un vélo et une poupée pour Yveline » (et alors ?) « Pour Noël » (oui, quoi d'autre ?) « Ce soir » (oui, et le vélo ?) « Il est grand, comme ça, très grand » (??) « Il est rouge » (Et alors ?) « Une roue, deux roues », etc...

c – Trois images sont disposées sur le bureau. Le patient doit décrire celle qu'on désigne : (1) un garçon assis sur un tabouret lace sa chaussure ; (2) le même garçon, debout et sans tabouret, lace sa chaussure ; (3) le même garçon, le pied posé sur un tabouret, lace sa chaussure.

(2) « Un garçon fait ses lacets »

(3) « Un garçon fait un tabouret »

(...) (...)

(3) « Un garçon fait un tabouret »

(1) « Un garçon assis un lacet »

(2) « Un garçon fait un lacet »

(1) « Un garçon assis un lacet »

(2) « Un garçon fait les lacets »

Type B, (2, b)

a – Assourdissement systématique de l'initiale :

« Câteau », « pateau », « kimi » (chimie).

b – Parler dit « syllabaire » :

« Ga...ka....ssa...vfié » (Xavier), « es'...ssa... min » (examen),
« pes'..ss..tak' » (spectacle).

c – Épenthèse :

« Ta.ra...koeu. teur' »

d – Duplications :

« tri-tran » (trident), « pa-pô » (chapeau), « zu-zage » (usage),
« fafreux » (affreux).

Duplication (syllabe, phonème ou trait différentiel) avec anticipation :

« Bli.bli.to.tek' » (bibliothèque), « Papinapapeur » (machine à vapeur), « rominet » (robinet).

e – Exercices de répétition (avec deux patients différents) :

- | | | |
|---------------|---|--|
| 1 – capitaine | → | « tapi-ten' » |
| coupole | → | « toupol, ah !, toupol, non !, toupol,
c'est pas ça » |
| papotage | → | « tapotage » |
| capitole | → | « tapitol' » |
| papillon | → | « tapillon » |
| coquillage | → | « sopi...,ko,,killage, topillage, ah ! » |
| 2 – structure | → | « trus' tur..., srus' tur'..., truk' tur'..., strus'
tur. » |
| bibliothèque | → | « bi, blo, o, tè, te... bli, bli, to, tek' » |

Ces exemples appellent quelques remarques. Les aphasiques parlent, ils participent (de façon inégale) aux échanges verbaux. C'est de *l'expression* des patients que sont tirés tous nos exemples parce que l'expression fournit un produit, observable et analysable ; mais les aphasies ne sont pas des atteintes isolées de l'expression ; on peut mettre en évidence chez tous les patients des déficits partiels dans la réception, dans la compréhension.

Nos quelques exemples font apparaître que les types d'anomalies observées sont très différents dans un groupe ou dans l'autre, dans un type ou dans l'autre. Ce n'est pas par artifice que les neurologues ont intuitivement organisé selon quatre pôles ce qu'ils observaient des aphasies. En lisant les quelques citations de patients que nous avons données, on conçoit que, pour comprendre ce qui distingue entre eux les différents types, on est obligé de les opposer sur des observations qualitatives, et de poser la question de processus multiples s'entre-croisant dans toute activité de langage : on ne peut faire l'économie d'une déconstruction et d'une théorie du langage.

En tout cas ces quelques paroles d'aphasiques indiquent bien que l'on ne peut pas classer les différentes formes d'aphasies (que l'on est capable de reconnaître) selon des critères *a priori*, qu'il s'agisse de critères physiologiques (aphasie motrice, aphasie sensorielle ; atteintes des traitements de l'information auditive, ou visuelle, des

programmations articulatoires, ou graphiques), ou de critères comportementaux (aphasie expressive, aphasie réceptive ; échecs de la dénomination, ou de la répétition, ou de la compréhension...). Quant au critère de plus ou moins grave transgression des règles de grammaire (telles qu'établies par la description de chaque langue) – pertinence phonétique ou lexicale, syntaxe, morphologie – il se révèle inopérant dès qu'il s'agit d'opposer les deux groupes. Dans les deux groupes d'aphasies, on trouve des troubles dans la phonologie, dans le lexique, dans la syntaxe, dans la morphologie, mais *ce ne sont pas les mêmes*. Les troubles paraissent répondre à des logiques différentes, des logiques qu'il s'agit précisément de décrypter. C'est dire l'importance de la convergence entre une neurologie qui trouve quatre pôles dans les aphasies observées, et une linguistique qui conçoit le signe comme produit de la coopération d'une capacité taxinomique et d'une capacité générative, chacune de ces capacités s'exerçant au plan sémiologique de l'analyse du sens (principe du signifié), et au plan phonologique de l'analyse du son (principe du signifiant).

II.1.b. – L'aphasie de type (1, a) – aphasie de Wernicke – peut se décrire comme *un trouble de l'analyse sémiologique selon l'axe de la taxinomie*

En effet, dans la tirade que nous avons reproduite, *les mots* fonctionnent de façon anormale : flous, mal définis, à côté, à la place de... – une sorte de synonymie généralisée et abusive (qui culmine dans la jargonaphasie). À certains moments s'impose temporairement un mot de prédilection, bon à tout faire (« forment », « former », et plus loin, « passage »). Rien n'est vraiment dit et pourtant, connaissant le sujet du pseudo-discours, notre capacité d'auditeurs à lever l'ambiguïté permet de détecter des points d'intérêt (l'immeuble ; l'appartement composé de plusieurs pièces, salle à manger, chambre à coucher ; le confort, l'eau chaude, la salle de bains ; le voisinage, et son appréciation). Une séquence est réellement incompréhensible du fait de l'emploi synonymique des mots (« il y a trois ou quatre qui se forment, des grands qui font ça, évidemment »).

L'impossibilité de l'analyse en identités, de l'analyse lexicale qui différencie par opposition, et son remplacement par une correspondance de niveau symbolique entre une séquence sonore et un objet relationnel existant, apparaît dans la compréhension, comme le montre la séquence suivante (observée chez le même patient que la tirade citée en (1, a)).

On demande à ce directeur d'école de définir des mots.

(Qu'est-ce que c'est, l'académie ?) – « L'académie, l'académie, l'académie...l'académie ça sert à..., i faut suivre l'académie, je peux pas dire ce que c'est, faites l'académie, non, suivez l'académie, écoutez l'académie, c'est pas exactement... c'est toujours l'acadé-

mie, mais je n'y arrive pas. » (Qu'est-ce que l'inspecteur ?) « L'inspecteur, oui, c'est lui qui regarde les gars, c'est lui qui suit le maître, il leur met des notes, des notes... l'académie ! quelqu'un qui vient chercher le maître ou les maîtresses..., etc. ».

La construction de séquences de texte ne compense pas une analyse lexicale perdue.

Dans la même tirade (1, a) on relève une *syntaxe* anormale, ou plutôt abolie. D'abord, il n'y a plus de phrases : il s'agit d'une longue tirade continue qui ne marque pas des sous-ensembles ; les transitions se font en biseau, avec recouvrement.

Il y a des contractions (« beaucoup de gens à se former des mots se forment encore »), des relatifs surnuméraires sans usage ; entre ce qui paraît amorcer un ensemble syntaxique et ce qui paraît le compléter, il n'y a aucune compatibilité (et donc pas d'ensemble). Si l'on peut suivre (relativement) la succession des idées, on ne trouve pas maintenues et répercutées sur une série de mots les marques de leur commune appartenance à un même ensemble – projection sur le texte d'un trouble lexical.

Malgré le trouble aphasique, le savoir de la langue est respecté. Ce sont les mots du français que le patient produit, et les types de mots du français – programme du mot nominal, programme du mot verbal – et les formes légalisées de ces mots. On voit bien à l'œuvre d'autre part le temps rhétorique de l'analyse, quand le patient cherche visiblement, mais en vain, à approprier le dire à ce qui est à dire, ajoutant des mots après d'autres mots, sans jamais pouvoir lever l'ambiguïté fondamentale du discours, faute de pouvoir séparer nettement en quoi deux mots se distinguent et en quoi ils se recouvrent.

On peut en outre relever l'atteinte de l'analyse taxinomique dans le fonctionnement même du *concept*, dans l'amputation du *champ* sémantique qui contraste avec le fonctionnement conservé de l'*expansion* conceptuelle. Du moins est-ce ainsi que peut s'interpréter la tendance de ces patients à éviter ce qui énumère ou inventorie pour privilégier l'anecdote, ou l'évènement, comme il apparaît dans la séquence citée plus haut sur l'académie et l'inspecteur.

L'ensemble des troubles ici résumés est compréhensible comme un déficit sur l'axe taxinomique de l'analyse sémiologique, une atteinte du Signifié dans sa dimension lexicale (identités), respectant l'analyse phonologique, respectant aussi l'axe génératif, la dimension textuelle du Signifié.

II.1.c. – La défaillance qui caractérise le deuxième type dans les aphasies du premier groupe (exemples (1, b)) offre à étudier autre chose que l'atteinte des mots et de la syntaxe ; c'est dans la manière d'utiliser nos phonèmes que se démasque l'aphasie. Utilisant « nos » phonèmes, respectant à peu près les enchaînements préférentiels de la langue, les patients fournissent des chaînes pluri-

syllabiques partiellement aléatoires et ils le savent, ils cherchent à corriger (comme si la performance était rapportée à une sorte de modèle interne). Ils améliorent, syllabe par syllabe, progressent (conduites d'approche) et reculent, ne réussissant pas toujours à stabiliser leurs réussites. La répétition ne fait pas mieux que l'expression spontanée, le mot à répéter étant reconnu et compris. En revanche, la divagation phonologique est immédiatement corrigée par la lecture.

La difficulté des chaînes pluri-syllabiques, les échecs majorés dans la répétition des logatomes, complètent ce tableau clinique. Si le trouble s'améliore, les émissions anormales sont inhibées, les essais et les conduites d'approche sont contrôlés, deviennent chuchotés, ou muets (traduits par un délai avant l'émission, correcte ou presque). Une évaluation plus poussée de la compréhension montre que le patient ne peut saisir en temps réel des ensembles verbaux (token test, consigne double ou triple de désignation devant un tableau d'images), comme si le travail de reconnaissance des mots entendus ne se faisait pas assez rapidement.

On peut réunir l'ensemble des troubles observés en supposant que *l'analyse phonologique est atteinte de façon isolée et que cette atteinte concerne exclusivement la composante taxinomique de l'analyse, la différenciation par opposition*, celle qui donne une identité à chacun des phonèmes de la liste en les opposant (sur plusieurs critères) à tous les autres. Parmi les hypothèses qui ont été un temps envisagées, celle d'un trouble dans la programmation des gestes articulatoires, d'une apraxie, a été défendue. Elle doit être écartée, car une apraxie (cette apraxie existe) donne des gestes incertains, flottants, mal conduits. En matière d'articulation, les unités sonores produites ne sont pas seulement de « vrais » phonèmes, ou de vraies syllabes acoustiquement bien formées. Le type (1, b) est bien une aphasie. C'est une programmation autre que gestuelle qui est atteinte, exigeant le choix entre des phonèmes, choix impossible quand leur principe d'identité est perdu.

En relisant les exemples (1, a) et (1, b) on perçoit comme un élément commun à ces deux types d'aphasie, l'un et l'autre liés à des lésions postérieures, rétro-rolandiques, un élément de flou, d'indistinction, de choix manqué, qui les oppose aux aphasies frontales, et qui se résume dans l'atteinte taxinomique (sur l'une ou sur l'autre face du signe). Ajoutons que les troubles (1, a) et (1, b) peuvent être associés entre eux, mais ne s'observent pas (sauf dans les cas rares de lésions très étendues et particulières) avec les troubles (2, a) et (2, b).

II.1.d. — Avec les exemples (2, a) on aborde un tout autre tableau aphasique, classiquement désigné comme *l'agrammatisme, dysfonctionnement de l'analyse sémiologique*, mais ici *sur l'axe génératif, selon la dimension du découpage-enchaînement, de la*

constitution et du dénombrement d'unités. L'expression du patient se présente sous le signe de l'économie : brièveté des réponses, réduites à un énoncé simple, lequel, dans une conversation, apporte uniquement ce qui n'a pas déjà été dit : *le mot* réduit à sa valeur d'identité et à sa référence.

Exemple : on présente successivement des images à nommer.

(brosse à habits) → « brosse » ; (brosse à dents) → « dent... mais ah ! » ; (brosse à ongles) → « les ongles » ; (brosse à cheveux) → « ... cheveux ».

La simplicité des énoncés, leur réduction à un seul élément de sens, tendent à effacer les sèmes qui, dans un mot, qu'il soit nominal ou verbal, ne sont pas références à des objets ou expériences, mais rapports entre des mots. La notion d'*énoncé monorhème* résume ces caractères. Elle s'illustre encore dans le recours à deux mots pour exprimer deux sèmes (défaut d'autonymes, quand un patient agrammatique parle d'une « dame coiffeur » ou encore dans cet exemple où les mots « poêle » et « moule » ne fonctionnent pas comme des autonymes susceptibles d'être développés :

Dénomination d'images par écrit.

(image d'un moule à gateaux) → « moule » ; (une moule) → « moule » ; (un poêle) → « poêle » ; (une poêle) → « poêle ». *On demande la différence entre les deux premières images ; réponses orales :* « moule cake », « moule mer » ; *la différence entre les deux autres :* « poêle charbon », « poêle œuf ».

L'énoncé monorhème se traduit par une rareté ou une absence des prépositions, des déterminants, des adjectifs ou compléments, des conjonctions, des anaphores, par des noms sans article, des verbes à l'infinitif ou à la première personne du présent... Ces défauts, toujours relatifs, ne traduisent pas une amnésie focalisée portant sur des catégories précises du savoir, une perte du mode d'emploi de tels ou tels éléments grammaticaux, mais peuvent se comprendre comme une absence du besoin de ces éléments dans un langage sans générativité, une non-capacité à constituer les mots en unités, face à d'autres unités, intégrables dans des ensembles, dans des formulations.

L'énoncé monorhème va de pair non pas avec une absence ou un désordre de *la syntaxe*, mais avec une parataxe : la séquence du discours est formée d'une succession de références chaque fois uniques ; elle ne marque pas par des éléments sémiques appropriés, la constitution d'ensembles textuels de degré supérieur : parole réduite à une suite d'appellations, impropre à dire. Pourtant, pourrait-on objecter, on trouve presque toujours une structure syntaxique minimale : sujet-prédicat. En réalité, il ne s'agit pas de structure grammaticale, mais de l'investissement rhétorique du dire qui s'organise autour de la succession agent-action, ou agent-

action-agi. Le fait qu'il s'agisse d'une suite de désignations, non de la constitution d'une structure syntaxique, apparaît dans l'absence d'accord, de cohérence générative, quand, pour dire : les enfants boivent, un agrammatique dit « les enfants, je bois ». Ce trouble peut aller jusqu'à abolir la distinction entre mot nominal et mot verbal : « le chante », « il camion », « nous règlement ». Ce dernier exemple montre que l'existence d'un trouble de la *morphologie* fait partie de l'agrammatisme : difficulté ou erreurs pour ajouter une désinence au noyau du mot (*trottineuse* pour *trottinette*) ; marqueurs de nom, marqueurs de verbe employés indifféremment, comme dans l'exemple suivant, en dictée :

(Il règle) → « il règle » ; (Régler) → « régler » ; (une règle) → « une régler » ; (une règlette) → « une règlette » ; (Vous réglez) → « vous réglez » ; (Règlement) → « vous règlement » ; (Réglage) → « vous réglage » ; (nous avons réglé) → « en vous réglons » ; (nous réglementons) → « en vous règlement ».

Avec ces observations des formulations produites par des patients du type (2, a) nous pensons que se concrétise l'idée d'un *défaut dans la capacité générative au plan du signifié*.

II.1.e. – Il existe d'autre part dans le deuxième groupe, celui des aphasies de Broca, un *trouble de l'analyse phonologique* (2, b), clairement différent du trouble phonologique du premier groupe (1, b).

Il s'agit d'un *trouble aphasique* et non d'un trouble des gestes d'articulation. Cette remarque est nécessaire car il existe aussi, avec des lésions frontales pré-motrices, un trouble de la programmation et de l'exécution gestuelles articulatoires, ce qui a quelque peu embrouillé les descriptions et les interprétations, avec la notion de « désintégration phonétique » [Alajouanine et coll.]. La séparation des *troubles proprement aphasiques* est néanmoins possible, même quand des troubles de l'un et de l'autre niveau co-existent chez le même patient ; elle s'impose d'elle-même à partir du moment où la différence entre les deux est nettement conçue.

Les symptômes les plus visibles de cette aphasie phonologique ont été isolés et présentés en (2, b). Ils peuvent se résumer sous la rubrique d'une *réduction des contrastes de chaîne*. Cette formulation met au premier plan les duplications (qui sont plus souvent des anticipations que des persévérations) ; elle souligne que la fragmentation pseudo-syllabaire ou l'épenthèse ne sont qu'une tentative pour programmer des ensembles restreints, comportant peu de contrastes – un contraste par segment (la répétition de mots isolés se prête à cette fragmentation) – ; même dans ce cas, le locuteur aphasique n'échappe pas à la tendance à traiter toute une série de répétitions comme l'ensemble sur lequel porte la réduction des contrastes (cf. la série (e, 1) : capitaine, etc.).

Il s'agit d'une réduction des contrastes, non d'une réduction des *phonèmes* – leur nombre dans une chaîne est plus souvent augmenté que diminué, avec fréquemment l'ajout d'un phonème supplémentaire après une syllabe incorrecte, comme pour faire l'ap-point d'un trait distinctif qui manque encore :

Exemples (dénomination d'images par paires). (bague – baguette) → « basr' – paoèn' » ; (lessiveuse – bassine) → « étivon' – pastin' » ; (bouilloire – lessiveuse) → « bour. dwar -édidovr' », « bouz.twar' -ézizon' ».

La réduction des contrastes de chaîne n'est pas non plus une réduction absolue dans la variété des phonèmes que peut produire un même patient, mais relative à ce qu'il produit dans le contexte particulier d'un ensemble particulier. Il n'y a pas contraction de la liste phonétique du français ni de sons vraiment impossibles. Ce qui est perdu c'est précisément *le phonème* comme unité contrastive dans un ensemble, apportant plusieurs traits distinctifs à la fois. Faute de pouvoir faire usage de cette unité fondamentale, l'aphasique de ce type ou bien utilise l'unité gestuelle articulatoire, la syllabe, ou (c'est le plus fréquent) l'unité d'un même exercice, d'un même récit, d'une même réponse.

Ainsi, la réduction des contrastes n'est-elle pas non plus une diminution du nombre des *syllabes*, plus souvent en excès qu'en défaut ; ni une simplification systématique des groupes consonnantiques, plus souvent multipliés que simplifiés (cf. les exemples : « tri-tran, strustur, truktur »).

La réduction des contrastes est *relative à l'ensemble* (une émission, un exercice) où elle se situe. Les duplications, remplacements, anticipations, persévérations, dépendent du contexte où le locuteur aphasique la situe. Ce qui est en cause, c'est bien le nombre de contrastes qui peuvent être introduits dans l'unité que le patient se donne à réaliser et qui, du fait du trouble génératif, ne peut plus être le phonème. Si le nombre de contrastes est réduit, cela implique que certains d'entre eux sont neutralisés, d'autres dupliqués. Des méthodes particulières (doubles dénominations, triades) permettent de voir que, dans ce processus de neutralisation-duplication, une logique est à l'œuvre, que, dans un certain contexte, certains contrastes sont fragiles, d'autres contaminants :

Dans une triade « hochet rocher crochet », les contrastes « rocher-crochet » et « hochet-crochet » effacent et contaminent le troisième, « hochet-rocher ». Dans « faux veau seau », « vo-fo » et « vo-so » effacent et contaminent « fo-so », qui est neutralisé.

La réduction du nombre des contrastes se réalise : – soit à l'échelle de la syllabe quand plusieurs traits distinctifs d'un phonème sont diffractés sur plusieurs syllabes, – soit à l'échelle d'une chaîne quand certains contrastes sont raréfiés au profit d'autres – quand la consonne sonore est remplacée par la sourde, quand la consonne simple est remplacée par la complexe (« tri.tran,

srus.srur', bli.bli.to.tèk' », « crochet » pour « rocher » ou « hochet »), quand un modèle s'impose pour les suites de syllabes enchaînées d'un même ensemble (« tapitaine, tapitole »). L'ensemble des anomalies présentées par les aphasiques de ce type (2, b) ne se comprennent ni comme des simplifications de la tâche articulatoire, ni comme une programmation gestuelle qui bégaye, mais comme une définition du phonème amputée de sa dimension générative, tandis que la dimension taxinomique (sans confusion) de l'identité des phonèmes est conservée, ainsi que le savoir de la langue.

II.1.f. – La séparation empirique de deux groupes d'aphasies est confirmée par la séparation topographique des lésions, antérieures et postérieures. Elle est confortée par le fait que, si les tableaux cliniques des aphasies évoluent avec le temps, ils demeurent conformes à leur groupe et à leur type : une aphasie du premier groupe n'évolue pas vers un tableau du second, ni réciproquement. La séparation de chaque groupe en deux types est justifiée par la disparité des symptômes ; compte tenu de cette disparité, les deux types du premier groupe peuvent être associés entre eux, mais pas avec l'un ou l'autre des types du second, et *vice-versa*.

Pour démontrer que le mode de compréhension proposé pour la séparation des deux groupes et des quatre types d'aphasies est fondé, qu'il est actuellement le plus cohérent, il faut plus que quelques citations : plusieurs observations complètes et détaillées seraient nécessaires. Au moins les extraits choisis et les réflexions qui les suivent ont-ils tenté d'explicitier ce que l'on peut caractériser comme des troubles taxinomiques au plan sémiologique, ou au plan phonologique, ou comme des troubles génératifs sur l'un ou l'autre plan, permettant de justifier ce mode de définition.

À partir de là, et dans le cadre d'un modèle de la fabrique par le cerveau du langage, les aphasies apparaissent comme des atteintes au niveau du fonctionnement de ces systèmes qui rendent possible un langage de type humain, plus précisément des atteintes du système logique, créateur du Signe. Si l'on admet que la logique est à deux axes et le signe à deux faces, l'aphasie est une atteinte focalisée du système, ses tableaux cliniques traduisent l'amputation d'une composante tandis que les autres persistent (et souvent s'hypertrophient).

Mais la constitution de système et la rationalité humaine qui en est la résultante ne sont pas univoques. Dans le développement des fonctions d'appellation et de formulation interviennent tout autant le développement et le fonctionnement d'un système relationnel de la personne. Ce système peut être, lui aussi, atteint du fait de lésions cérébrales localisées, et c'est alors à un tout autre type de manifestations déficitaires que l'on se trouve confronté. Il s'agit là d'un domaine moins généralement connu de la neurologie cérébrale, identifié depuis quelques décennies seulement.

II.2. – Les troubles de la personne atteignent les savoirs et la Langue

II.2.a. – Dans la connaissance clinique neurologique, les aphasies ne sont plus les seules atteintes observables dans le langage, depuis qu'en 1975 Elisabeth Warrington a décrit un désordre sélectif de la mémoire sémantique (« selective impairment of semantic memory »), isolant un tableau clinique nouveau, qui ne peut être assimilé ni aux aphasies, ni aux amnésies, ni aux agnosies. Une fois reconnu, ce tableau s'est révélé relativement fréquent, ce qui a permis de confirmer et d'approfondir la découverte de Warrington. On peut le résumer comme :

- un déficit dans le savoir des mots ;
- un déficit dans le savoir des choses ;
- une perte de l'Histoire et de la biographie ;
- un trouble observable dans la connaissance des personnes.

La lésion responsable le plus souvent est une atrophie corticale lentement progressive (on parle de démence sémantique) dont les symptômes se complètent et s'affirment sur plusieurs années ; dans les cas où la localisation des lésions a pu être précisée, elles siègent initialement à la convexité du lobe temporal gauche dans son tiers antérieur et tendent par la suite à se bilatéraliser et à s'étendre (atrophie *fronto-temporale*).

II.2.b. – C'est généralement dans le domaine du langage que se situent les premières plaintes du patient et les premières inquiétudes de l'entourage : oubli des noms propres des gens, remplacement des noms précis par des pantonymes.

L'assertion et le récit sont conservés ; ils se font sans obstacle apparent, sans anomalies syntaxiques ou morphologiques. Ceci contraste avec un trouble dans l'appellation, qui paraît majeur car il atteint des noms très usuels d'objets très familiers. Ce trouble se manifeste en réception comme en expression, quand le patient doit nommer des images d'objets, ou montrer ce qu'on lui nomme ; dans la conversation, il interrompt à chaque pas l'interlocuteur, bloqué sur un mot, puis sur un autre. Et surtout, la présentation des échecs dans la compréhension est particulière : le patient ne « connaît pas » le mot testé : « si seulement je savais ce que c'est ! », « c'est quoi, tabouret ? ».

Un tel « oubli du vocabulaire » n'est pas du tout le fait des aphasiques, même dans le cas des aphasies taxinomiques : les aphasiques de ce groupe peuvent avoir dans leur expression un « manque du mot » ; dans leur réception, ils doutent, incertains d'avoir saisi exactement le mot prononcé ; ils ont compris quelque chose, mais quel rapport avec ce qui leur a été dit ? Un mot vaut plus ou moins un autre mot ; seule la générativité par l'inclusion dans des formules, l'expansion des concepts à travers des récits

anecdotiques restituent aux mots un certain pouvoir d'appellation. Le contraste entre l'atteinte du *savoir des mots* considérée ici et l'aphasie (de Wernicke) est particulièrement flagrant dans la compréhension. Le trouble du savoir apparaît ponctuellement, *sur un mot* qui est répété sans hésiter (« des clous, c'est quoi, des clous?...c'est ça des clous?...Ah bon, c'est des clous, ça? »). L'atteinte du savoir se retrouve sur les mêmes termes d'un examen à l'autre (on peut en faire l'inventaire). Le trouble aphasique concerne *des ensembles verbaux* (montrez-moi le grand rectangle rouge) dont une partie seulement est saisie. L'incompréhension aphasique dépend du contexte, de l'ensemble où le mot est inséré... le même terme pouvant être, d'une fois l'autre, saisi ou manqué.

II.2.c. – Le savoir des mots n'est pas seul atteint. Il existe en outre un déficit du *savoir des choses* manifesté quand on présente des séries d'images : pour certaines, le patient « ne connaît pas » : « j'ai oublié », « aucune idée ». Cette ignorance complète de la chose est plus rare que la perte seulement du nom ; mais très souvent les choses, sans être complètement exclues du monde connu, sans être devenues tout à fait non-familieres, sont vidées *d'une partie* du savoir qui les constitue. Ainsi tous les insectes sont « des bestioles » ; ainsi le groupement et le classement d'images se font selon un seul critère qui ne nous paraît pas du tout l'essentiel, et souvent en fonction non d'un même principe de classification mais du vécu concret et actuel (j'en ai, j'en ai pas ; je m'en suis servi ou j'en ai rencontré ces jours-ci ; chez moi, poissons rouges et escalier sont dans la cuisine donc je réunis ces deux images). Des questionnements montrent un extraordinaire appauvrissement du savoir « encyclopédique » sur les choses (comme peuvent le montrer des questionnements du style : Un cheval, c'est une bête féroce ? ça vit ici ? c'est un animal ? c'est bleu ? ça aboie ?). Des constituants de l'objet relationnel, le nom n'est pas seul perdu ; il peut même être conservé quand bien d'autres savoirs sont abolis.

La non-connaissance des choses telle qu'elle existe chez ces patients est différente de la non-connaissance de nature agnosique, aussi bien de l'agnosie aperceptive que de l'agnosie associative. La première n'intéresse qu'une seule modalité sensorielle (vision, audition...) ; elle correspond à une difficulté dans l'intégration des signaux sensoriels pour construire des formes – les formes qui sont intégrées pour constituer les objets perceptifs. La deuxième représente une perte de l'objet perceptif mémorisé, de l'objet de référence – objet pluri-sensoriel, indépendant de l'angle d'observation, fait de plusieurs parties structurées entre elles, voire de plusieurs aspects différents ; cet objet perceptif, qui est conservé en mémoire, associé à quelques traces des occurrences ou circonstances d'apparition, ne peut plus être réactivité ou re-constitué lors d'une perception ultérieure. Les *savoirs* perdus dans le cas du « selective

impairment » que nous discutons ici sont d'autre nature ; tout d'abord, ils incluent une composante émotionnelle, une dimension affective ; et puis il s'agit de savoirs relatifs à un moi, échangés, culturels, créateurs d'une sorte d'objets différents, *détachés du perçu et de l'agi (ou subi)* : des objets personnalisés, relationnels.

II.2.d. – Le troisième déficit observé concerne l'Histoire, vécue ou transmise, le récit historique, qu'il soit collectif ou biographique. De sa vie, des époques qu'il a traversées, le patient n'a rien à dire ; notre questionnement n'a pas de sens pour lui ; ou plutôt, il ne rappelle qu'un flash, une scène vécue, qui reste isolée, n'évoque aucun contexte, n'entraîne aucune remémoration.

– « La guerre ? la guerre ?...c'étaient des Allemands. Je me rappelle parce que j'ai vu des Allemands se faire virer. J'étais gamin. Je me rappelle certaines choses. C'était à B***. » Il s'avère ensuite impossible de partir de là pour avoir la moindre réponse sur les belligérants, les épisodes, les enjeux...

– « De Gaulle, c'est quoi, de Gaulle ? »

– « De Gaulle, non, je ne sais pas... Si ! le général » (Qu'est-ce qu'il a fait ?) – « C'est en Angleterre ». Et c'est tout.

Cette absence de souvenirs biographiques et historiques est souvent désignée comme une amnésie mais il faut alors ajouter aussitôt : une amnésie d'un type très particulier, complètement différente des tableaux cliniques observés lors des atteintes des mécanismes psycho-physiologiques de la mémoire (le prototype en est la lésion temporo-hippocampique bilatérale). En effet on n'y trouve pas l'oubli à mesure, qui fait répéter la même question sans que l'amnésique sache qu'il y a été répondu déjà, qui fait recommencer le même exercice comme s'il était absolument nouveau, qui fait considérer comme jamais vu le bureau où l'on est venu une demi-heure plus tôt et même celui où l'on vient tous les jours depuis un mois, l'oubli qui empêche d'apprendre une adresse, un itinéraire, un quartier, un visage, un monument... Les patients atteints du « selective impairment » savent pourquoi et comment ils sont en un lieu ; ils savent ce qu'ils ont à y faire et ce qu'ils feront ensuite ; ils peuvent organiser et réaliser seuls un voyage (mémoire prospective, persistance d'un projet). Ils réussissent des tests psychologiques de mémoire, en rappel et en évocation (même après un délai).

Pour toutes ces raisons, on a admis qu'il s'agissait de l'atteinte d'un compartiment particulier de la mémoire, comme la destruction dans un grand dépôt où seraient stockées et classées les traces cérébrales, la destruction de quelques cartons ou de quelques rayonnages. De la théorisation d'une mémoire-rangement, à compartiments, dérive la notion d'une « mémoire sémantique », s'opposant à une « mémoire épisodique ». Malheureusement le trouble dont il s'agit n'atteint pas seulement des savoirs ; il intéresse autant le récit historique, la narration d'évènements (et l'on est alors obligé

d'amender l'opposition épisodique-sémantique en imaginant que les souvenirs d'événements en vieillissant se transforment en savoirs !). De toute façon la notion de sémantique est, dans la présente discussion, trop floue, puisqu'elle désigne la référence aussi bien à l'objet de la perception qu'à l'objet analysé à travers un système relationnel de type humain.

On perçoit le déficit de type humain dans le rapport des patients aux monuments, aux villes ou à la géographie : ces patients, qui ne sont aucunement désorientés (ni dans l'espace proche de la déambulation ou du rendez-vous, ni dans celui du chemin de fer ou de la route), ne reconnaissent aucun monument ou bâtiment (« je ne connais pas »), ni la Tour Eiffel, ni le Mont Saint Michel... Le trouble prétendu de la « mémoire sémantique » n'est finalement pas du tout une atteinte de la mémoire mais de la sémantique, à condition de ne retenir sous ce terme que le produit de la médiation d'un système de personnes et d'objets dotés de personnalité, en interaction avec le système logique des signes, en somme un trouble dans *le processus de construction* des objets mémorisés, et pas un manque de stockage.

II.2.e. – L'idée qu'il s'agit d'un trouble de la personne se trouve confortée par l'observation de ces patients vis-à-vis des photographies : qu'il s'agisse de personnages très célèbres ou de très familiers (les membres de la famille la plus proche), la réaction est la même : « je ne connais pas, je ne sais pas qui c'est. ». C'est parce qu'il s'est reconnu lui-même et qu'il y a un bébé sur le cliché qu'un patient déduit qu'il s'agit du baptême de son petit-fils (un événement qu'il n'a pas oublié) et qu'en conséquence la personne à sa droite doit être X ou Y ; et pourtant, il n'y a pas de trouble dans la perception des visages (pas de prosopagnosie) ni dans la constitution d'objets perceptifs intégrés, comme le montre l'appariement sans problème de vues diverses d'un même personnage (même maquillées, même pourvues d'accessoires, barbes, lunettes ou chapeaux), un personnage quelconque, non-célèbre, non familier. Bien des mésaventures découlent évidemment de cette non-connaissance des gens.

L'atteinte de la personne n'est pas seulement la perte de l'entité qui totalise toutes les relations partielles, tous les savoirs relationnels à inscrire sur un même compte. Elle intéresse aussi la permanence qui fait qu'à travers le temps, quand on a fait connaissance avec une personne ou un objet personnalisé, il ne s'agit pas seulement d'une trace perceptive et associative à laquelle peut se comparer une nouvelle occurrence, mais du même personnage dans des avatars successifs. Le commentaire du patient devant les images d'une bande dessinée exprime bien ce déficit de l'« ipse » : c'est ainsi qu'il voit sur une image un chien, sur une autre un garçon et un chien, etc. ; et non pas : le chien dort dans sa niche, le

garçon vient et détache le chien (le même chien, lui-même). La personne, c'est aussi l'instance à laquelle peuvent se rapporter des actions et des passions successives, dans un seul grand récit (et non comme des flashes).

II.2.f. – Trouble dans le langage qui n'est pas une aphasie, trouble dans la connaissance des choses qui n'est pas une agnosie, trouble dans les souvenirs qui n'est pas une amnésie, le désordre de la sémantique décrit par Warrington ne serait-il qu'une collection de déficits sélectifs réunie par le hasard des localisations cérébrales, par le voisinage dans le lobe temporal gauche de différentes aires fonctionnelles spécialisées ? Bien au contraire, entre tous les symptômes, il existe quelque chose de commun, qui tient à la connaissance « défaite » (l'inversion du faire-connaissance) des mots, des objets, des gens, des édifices ; et c'est à partir de là que la pathologie cérébrale nous fait découvrir tout un pan du fonctionnement rationnel de l'homme, en le déconstruisant. C'est autour des troubles dans les relations de personne (de type humain) que l'ensemble du tableau clinique trouve son unité ; en contrepartie, la manière de concevoir la personne s'en trouve renouvelée.

La personne, en tant qu'elle est atteinte par le « désordre de la mémoire sémantique », apparaît non comme une synthèse de parties physiques, mais comme une totalité ouverte de savoirs, incluant en premier lieu les manières d'être et de réagir, dans un échange affectif ambivalent et instable, étayé sur le monde « animal » de l'attraction et de la violence. Le réseau des personnes où s'insère le Moi est fait de savoirs structurés : une personne est faite de tout ce que je sais d'elle à travers une quête ouverte dès que nous faisons connaissance. Chaque « Moi » est fait aussi de tous les savoirs qu'il incorpore et qu'il structure – savoirs acquis sur un partenaire dans et par la relation avec celui-ci, savoirs échangés (empruntés ou refusés) avec des partenaires et concernant des tiers. C'est là qu'il trouve son identité.

Dans l'acquisition par le cerveau de ses fonctionnements (l'auto-programmation de la machine), l'accession à la personne apparaît comme résultant de la constitution d'un système. Le désordre de la personne que nous avons discuté et qui porte sur la construction d'identité n'est pas le seul envisageable dans le fonctionnement du système. On discute quant à l'existence de troubles d'un autre type portant sur l'autonomie et sur l'emploi du temps, des troubles de la personne en tant qu'agent autonome, intervenant, source d'initiative, ayant quelque chose à faire en ce temps-ci, dans cette situation-là. Il y a dans la clinique des lésions frontales des syndromes candidats qui pourraient correspondre à cette deuxième dimension dans la construction de la personne. Nous ne développons pas ce point car il s'agit d'une clinique encore en développement ; en

particulier, la partie langagière du tableau est insuffisamment explorée et c'est elle qui nous intéresse ici.

En montrant comment le « désordre sélectif de la mémoire sémantique » est une atteinte de la personne et comment il se manifeste dans le langage, nous avons voulu indiquer sur quelles bases on pouvait penser la création de plusieurs systèmes de médiation, systèmes dont la rencontre est nécessaire pour que soit possible le langage.

III. Conclusion

III.1. Le défaut des systèmes rend impossible l'existence même du langage

Pour que le langage soit possible, il faut une machine cérébrale à plusieurs étages :

- un étage « câblé », de boucles sensori-motrices génétiquement programmées ;

- un étage « auto-programmé », où, dans une pratique, se construisent et se complexifient la perception et ses objets de référence, l'action et ses programmes disponibles, le corps et ses émotions, origine des intérêts cognitifs, des motivations comportementales ;

- un étage où se structurent des systèmes, plusieurs systèmes, chacun susceptible de créer selon ses modalités propres, un « objet » radicalement nouveau, le signe, l'outil, la personne, les valeurs. Les systèmes fonctionnent en annulant « l'objet » perceptif, le « programme » gestuel, le « soi » animal et les régulations physiologiques des comportements.

Pour accéder à l'auto-programmation, il faut disposer de câblages qui fonctionnent. Pour accéder aux systèmes, il faut le prérequis d'une programmation suffisamment perfectionnée. Ensuite le fonctionnement des systèmes, de plusieurs systèmes, est nécessaire pour que soit possible le langage de type humain. Une lésion cérébrale en certaines aires définies est susceptible de rendre impossible l'un des systèmes ; quelque chose fonctionne mais ce n'est plus le système ; les désordres dont il s'agit sont partiels, ou focalisés, soulignant que les systèmes dont nous parlons résultent de la coopération de plusieurs traitements différents. Seule l'observation neurologique peut ainsi déconstruire le fonctionnement et les composantes des systèmes.

Un autre enseignement de la pathologie, c'est que le langage peut devenir impossible du fait de l'abolition du système logique et du signe (la signification s'effondre), mais aussi du système relationnel et de la personne (les savoirs s'effritent), avec deux destructions complètement différentes. À l'atteinte du système logique

correspondent les aphasies ; à l'atteinte du système relationnel correspondent les pertes du savoir de la langue (décrits comme atteinte spécifique de la mémoire sémantique). Ce constat nous conduit à situer le langage au point de rencontre entre le système logique et le système relationnel.

Des lésions cérébrales circonscrites entraînent la perte d'un des systèmes qui font le langage ; des lésions précoces peuvent empêcher toute apparition du langage ; notre présentation a concerné seulement les lésions survenues chez quelqu'un qui possédait le langage, parce qu'elles entraînent des déficits moins globaux, permettant des observations plus diversifiées.

Sans doute l'existence de lésions (même de lésions moléculaires) n'est-elle pas la seule cause de perturbations et de blocages dans le fonctionnement des systèmes. Dans la constitution de la personne – constitution originelle et constitution maintenue – on doit admettre que, dans la vie, des rencontres pathogènes peuvent se produire, rendant redoutables ou haïssables le fonctionnement et le développement de relations en réseaux au point de les empêcher, voire même de les détruire. Si cette interprétation qui vise certaines psychoses est valide, il est intéressant de trouver réunis dans le tableau clinique de celles-ci des symptômes qui concernent la personne et des atteintes dans le langage. À l'étage des systèmes, le fonctionnement et le développement de la machine cérébrale n'obéissent pas seulement au déterminisme des ensembles neuronaux et de leur structuration ; ils dépendent aussi des déterminismes conjoncturels liés aux réussites et aux désastres possibles de l'interaction entre un organisme, corps-cerveau, et un environnement.

III.2. Le fonctionnement des systèmes crée des impossibles dans le langage

III.2.a. – Le champ des possibilités ouvert (du fait que le cerveau humain est créateur de plusieurs systèmes) par l'existence d'une analyse logique et d'une analyse relationnelle – d'un principe du signe et d'un principe de la personne – est immense. L'investissement réciproque d'un système dans l'autre, tel qu'il se manifeste dans *l'appellation* et dans *la langue*, conduit à une restriction drastique dans ces possibilités, ne conservant qu'une infime partie pour les besoins de l'analyse phonologique et pour ceux de la sémiologie.

La logique réduit les objets de savoir en leur imposant sa rigueur dans les définitions et sa précision dans les modes d'enchaînement. Le savoir de la langue opère des choix sévères parmi les chaînes phoniques acceptables, parmi les types de mots imaginables, les marques de la syntaxe, les indicateurs morphologiques que l'invention du signe aurait pu susciter. À l'examen de toutes les langues existantes, la variété des modalités différentes choisies par l'une ou

par l'autre donne une idée des renoncements ou des rejets auxquels toute langue se livre pour exister, sans parler des formes qu'aucune langue à ce jour n'aurait exemplifiées. Faut-il y voir l'indication d'une limitation quantitative dans l'extension possible d'un savoir, de tout savoir ? Le prix à payer pour que les oppositions et les contrastes, produits (abstraites, négatifs) du système logique, puissent être repris comme des savoirs (imaginaires, positifs) manipulés dans l'exercice du dire ?

III.2.b. – Toujours dans la rencontre entre savoirs et signes : l'inadéquation fondamentale entre ce qui est à dire (des objets, des relations, des situations, des intentions) et les moyens de le dire – inadéquation que traduisent les constats de polysémie, de synonymie, de polyrhémie du mot, d'organisation paradigmatique (et non associative) du lexique – impose cette notion que, dans le dire, en face d'un *temps grammatical* de l'analyse, opère un *temps rhétorique*, nécessaire pour (tenter de) lever les ambiguïtés de toute formulation. Entre plusieurs façons de dire, il y a donc un choix, et parfois plusieurs choix (quand il faut re-dire, autrement, pour préciser).

La reprise rhétorique du dire, étant une mise en adéquation à la situation, implique en regard de la levée des ambiguïtés, l'existence d'un principe d'économie, qui conduit à laisser implicite ce qui a été dit précédemment et à ne pas développer ou expliciter ce qui, du fait de la situation, est déjà hors de toute ambiguïté. L'intervention de tous ces choix révèle que nombre de formulations (sûrement un très grand nombre) sont ainsi rejetées pour cause soit d'ambiguïté, soit de pléonasmе. C'est encore une autre forme d'impossible.

Pour prolonger le thème de la sélection, au-delà de la rhétorique, la position du dire dans la relation d'échange entre des personnes impose des choix d'autre nature, des choix dans l'ordre *pragmatique*, pour tenir compte du receveur, de sa situation dans le réseau des relations, du moment dans ces relations mouvantes, de l'objectif de l'échange et de ce que l'émetteur cherche à changer dans son monde de savoirs (ou encore de ce que le locuteur lui-même refuse de changer dans ses propres savoirs). Ceci entraîne des manières de dire – de dire sans dire, de suggérer, de sous-entendre, ou bien d'argumenter – de dénigrer, de rendre amusant, de tourner en dérision... – avec, en contrepoint, autant de formulations refusées, inadéquates, impossibles.

III.2.c. – Le cadre de l'échange inter-personnel (entre des personnes-je) n'inclut qu'une partie du dire. L'échange est aussi social, entre des personnes-nous. Ceci rappelle la dimension collective de toute langue, convention, négociation implicite, tradition. Il existe une légalité de la langue, établie moins par ses prescriptions, que par ses refus – par ce qu'elle rend (en principe) impossible.

La légalité, telle qu'elle opère au niveau de la construction d'une langue, n'est pas la seule sélection sociale dans le langage. Elle est présente aussi dans le temps rhétorique du dire. « Dire, c'est faire », un faire collectif essentiellement relationnel. Dire, c'est promettre, contracter, s'engager, certifier, solliciter, recevoir et donner, troquer, échanger... Et tous ces dire ont leurs contraintes, leurs formules imposées qui écartent toutes les autres. Le mélange des genres aussi est impossible.

III.2.d. – À partir du moment où le langage est action, action de la personne, dans le milieu inter-personnel et dans le milieu de l'appartenance sociale, dans la relation et l'échange, il est, comme toute action humaine, soumis à la censure – qui interdit, rend possible ou impose – en fonction d'une échelle de valeurs. Il s'agit là de l'intervention propre d'un autre système, d'un système éthique, qui fait partie de la rationalité humaine au même titre que la logique et la personne sur lesquelles est centré notre propos. Les restrictions apportées par le fonctionnement d'une régulation éthique de l'agir relationnel portent sur l'appellation (et certains mots sont censurés), sur l'usage de certains argots ou dialectes, sur des prises de parole impératives ou interdites dans des échanges (entre des personnes-je ou entre des personnes-nous). Il importe de bien séparer cette censure éthique (selon une échelle de valeurs) du savoir des conventions et des régulations sociales, rappelé dans le précédent point.

La dimension éthique de l'interdit et de la culpabilité est généralement placée en première ligne dans l'inventaire des langages impossibles, à tel point qu'on néglige souvent la contre-partie de l'ardente obligation. Nous n'y insistons pas car la symptomatologie langagière dans les atteintes neurologiques de l'éthique (dont certains syndromes frontaux fournissent des exemples) est insuffisamment détaillée et informative. Au sujet des rencontres entre le relationnel et l'éthique, sur des sujets comme l'Éthique et le Droit, l'éthique et les traditions culturelles, l'éthique et les régulations sociales, l'approche neurologique n'apporte pas non plus aujourd'hui de contribution importante.

Cependant il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'à la différence des systèmes logique et relationnel, dont le dysfonctionnement rend, sous divers aspects, le langage globalement impossible, c'est la normalité du système éthique qui introduit des impossibles ; son abolition libère des productions interdites.

Ainsi nos conclusions (III.1.) et (III.2.) opposent-elles deux ordres d'impossibilités, celles qui sont contraires au langage, et celles qui sont nécessaires au langage.

Au terme de cette présentation, apparaît clairement tout ce qu'elle doit à une longue réflexion partagée avec Jean Gagnepain, Hubert Guyard, Attie Duval, Marie-Claude Lebot.

Bibliographie

- ALAJOUANINE (Th.), OMBREDANE (A.), DURAND (M.)
1939, *Le syndrome de désintégration phonétique dans l'aphasie*, Paris, Masson.
- ALAJOUANINE (Th.), SABOURAUD (O.),
de RIBEAUCOURT (B.)
1960, « Le jargon des aphasiques », *J. Psychol. N. & Pathol.*, 45, 293, p. 158-180 et p. 293-330.
- AUSTIN (J.-L.)
1970 (1962), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- DAMASIO (A.)
1995, *L'erreur de Descartes*, Paris, Odile Jacob.
1999, *Le sentiment même de soi*, Paris, Odile Jacob.
- DUVAL-GOMBERT (A.)
1992, *Des lieux communs et des idées reçues*, Thèse, Univ. de Rennes II.
- GAGNEPAIN (J.)
1982, *Du vouloir-dire*, t. I, *Du signe, de l'outil*, Paris, Pergamon Press.
1991, *Du vouloir-dire*, t. II, *De la personne, de la norme*, Paris, Livre et communication.
- GUYARD (H.)
1987, *Le concept d'explication en aphasiologie*, Thèse, Univ. de Rennes II.
- HODGES (J.R.), PATTERSON (K.), OXBURY (S.),
FUNNELL (E.)
1992, « Semantic dementia. Progressive fluent aphasia with temporal lobe atrophy », *Brain*, 115, p. 1783-1806.
- JONGEN (R.)
1993, *Quand dire c'est dire*, Bruxelles, De Boeck.
- LE BOT (M.-C.)
1989, *Le seuil clinique de l'humain*, Thèse, Univ. de Rennes II.
- LECOURS (A.-R.), LHERMITTE (F.)
1979, *L'Aphasie*, Paris, Flammarion.
- SABOURAUD (O.)
1995, *Le langage et ses maux*, Paris, Odile Jacob.
- SNOWDEN (J.S.), GOULDING (P.J.), NEARY (D.)
1989, « Semantic dementia : a form of circumscribed cerebral atrophy », *Behav. Neurol.*, 2, p. 167-182.

WARRINGTON (E.)

1975, « The selective impairment of semantic memory », *Quart. J. of Exp. Psychol.*, 27, p. 635-657.

